

10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité

Guide destiné aux personnes formatrices



La sécurité des personnes
en formation
me tient à cœur.

Carte STOP
pour
l'apprentissage
incluse

suva

Suva

Case postale, 1001 Lausanne

Renseignements

Tél. 021 310 80 40

service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/88286.f

Titre

10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité

Guide destiné aux formateurs et aux supérieurs

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: mai 2013

Édition revue et corrigée: mai 2024

Référence

88286.f

Carte STOP

J'ai le droit de dire
STOP
en cas de danger.

Merci de soutenir la campagne «Apprentissage en toute sécurité»!

En Suisse, les accidents professionnels touchent 25 000 jeunes par an, dont deux personnes qui perdent la vie. L'apprentissage est une entrée dans la vie professionnelle et dans une entreprise. Les jeunes ont besoin de l'aide des formateurs et des formatrices pour une initiation à la sécurité au travail concrète dès le premier jour.

La campagne Suva «Apprentissage en toute sécurité» vous propose un outil pratique avec le carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité». Il existe des carnets de travail pour les personnes en formation (www.suva.ch/88273.f) et un guide pour les personnes formatrices (www.suva.ch/88286.f). Ce guide vous montre comment traiter et approfondir plusieurs éléments importants pour la sécurité des jeunes en formation.

Nous vous souhaitons plein succès avec les «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité».

Votre Suva

PS: tout commence avec la carte STOP.

Procuration pour dire STOP

Une règle vitale n'est pas respectée? Une tâche n'est pas claire? Je manque de confiance en moi ou j'ai besoin d'aide? Je dis STOP, j'interromps mon travail et j'informe mes supérieurs. Reprenez le travail uniquement après rétablissement des conditions de sécurité requises

Interlocuteur sécurité:

Numéro d'urgence entreprise:

Signature personne en formation: Signature du formateur

.....



Avant le début de l'apprentissage

1 Familiarisez-vous avec le contenu des carnets de travail.

Le carnet de travail destiné aux apprentis aborde différents sujets concernant la sécurité et contient des exercices. Le guide destiné aux personnes formatrices vous montre comment utiliser les outils à disposition et approfondir les thèmes proposés.

2 Faites participer vos collègues.

Regardez le film «Le formateur: personne de confiance et figure-clé» disponible à l'adresse www.suva.ch/apprentis. Il donne un aperçu des différents rôles en matière de sécurité dans l'entreprise. Définissez ces rôles pour votre entreprise. En accord avec votre préposé à la sécurité, engagez un programme d'introduction et d'apprentissage commun.

3 Utilisez la liste de contrôle «Apprentissage en toute sécurité» comme aide à la planification.

La liste de contrôle (www.suva.ch/67190.f) contient des informations utiles qui vous aident à intégrer les apprentis dans l'entreprise et la vie professionnelle de façon optimale et systématique.

4 Informez tous les collaborateurs et collaboratrices.

Rappelez que chacun et chacune doit être un exemple à suivre pour les personnes en formation. Tout le personnel a le droit de dire STOP en cas de danger et en particulier les apprentis.

Commandez l'affichette gratuite (www.suva.ch/55336.f) et placez-la dans votre entreprise.

Préparez l'étape 3!

L'étape 3 traite de la transmission des «règles vitales». Il est important que vous prépariez cette étape en vous concertant et en vous coordonnant au sein de l'entreprise. Clarifiez les points correspondants (voir p. 15 et 16) et commandez les documents nécessaires. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'adresse www.suva.ch/regles.

Après le début de l'apprentissage

1 Remplissez la carte STOP.

Remplissez la carte STOP avec les apprentis au début de l'apprentissage. Elle représente symboliquement le droit et le devoir de dire STOP en cas de danger. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet à la page 9.

2 Étudiez les «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» avec les apprentis.

Consacrez les premiers mois à l'étude des «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» avec les apprentis. Ne traitez pas le tout en une seule fois: procédez étape par étape. Faites faire les exercices et corrigez-les.

3 Rapide, mais efficace

L'étude d'une étape prend une dizaine de minutes. Établissez le planning des cours et les rôles nécessaires au traitement de chaque étape.





Nous avons
le droit de dire
STOP
en cas de danger.





Procuration pour dire STOP

Une règle vitale n'est pas respectée? Une tâche n'est pas claire? Je manque de confiance en moi ou j'ai besoin d'aide? Je dis STOP, j'interromps le travail et j'informe mes supérieurs. Reprenez le travail uniquement après le rétablissement des conditions de sécurité requises.

Interlocuteur sécurité:

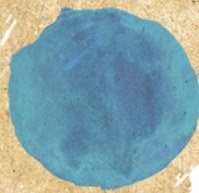
Numéro d'urgence entreprise:

Signature personne en forma
.....



Carte STOP

J'ai le droit de dire
STOP
en cas de danger.



Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils doivent dire STOP en cas de danger. La carte STOP symbolise ce droit et ce devoir.
- Tous les collaborateurs de l'entreprise connaissent la signification de la carte STOP.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Expliquez l'objectif du carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» et comment vous allez l'utiliser.

Remplissez ensuite la **carte STOP** avec les apprentis et complétez-la avec le numéro d'urgence de votre entreprise.

Expliquez aux apprentis qu'ils n'ont pas besoin de montrer la carte STOP pour dire STOP en cas de danger.

En cas de danger, il faut dire STOP, interrompre le travail et informer ses supérieurs. Les apprentis reprennent le travail uniquement après le rétablissement des conditions de sécurité requises!

Attention: toute l'entreprise doit connaître la signification de la carte STOP. Les personnes en formation doivent être systématiquement encouragées à dire STOP en cas de danger ou d'incertitude.

Exercices et supports complémentaires

Quand dois-je dire STOP? Définissez le principe avec les apprentis et discutez d'exemples concrets dans l'entreprise: quels dangers peuvent présenter les activités exercées et dans quels cas faut-il dire STOP?

Dans le module de prévention de la Suva «Danger Zone», vous trouverez des fiches de travail sur d'autres thèmes d'approfondissement dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Vous pouvez composer un recueil personnalisé pour vos apprentis.

La publication 88274 «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité: infos complémentaires» fournit des informations approfondies et des conseils pour la mise en œuvre de ces étapes.

1



1
Je respecte les règles
de sécurité de mon
entreprise.



Melvin Deubelbeiss

Électronicien CFC
3^e place aux Championnats
SwissSkills 2020

Objectifs

- Les apprentis connaissent les règles de sécurité de l'entreprise.
- Les apprentis connaissent leur interlocuteur pour les questions de sécurité au travail et de protection de la santé.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Demandez à la personne en formation de lire les indications à la page 7 de son carnet de travail et de remplir ensuite la liste de contrôle. Répondez aux questions et éclaircissez les doutes. Si les règles de sécurité internes ne sont pas encore expliquées, il est important de s'en occuper avec votre préposé à la sécurité avant l'exercice.

Exercices et supports complémentaires

www.suva.ch/danger-zone

Exercice: remplissez la liste de contrôle

Vous trouverez le film «Règles vitales et apprentis» à l'adresse www.suva.ch/apprentis. Regardez-la et remplissez ensuite la liste de contrôle ci-dessous.

- Les règles de sécurité internes m'ont été remises et expliquées.
- Je connais mon interlocuteur pour les questions de sécurité et les situations dangereuses ou qui ne sont pas claires.
- Je sais ce que je dois faire en cas d'urgence.

 Oui

 Non

 Nom:

 Oui

 Non

Vous avez répondu par «Non» à l'une de ces questions?
Adressez-vous à votre formateur ou votre formatrice.
Ils veulent que vous puissiez travailler en sécurité.



Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils doivent porter systématiquement les équipements de protection individuelle (EPI).
- Les apprentis savent à quoi servent les EPI.
- Les apprentis savent qu'ils doivent entretenir leurs EPI et faire remplacer immédiatement les EPI endommagés.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Remettez les EPI nécessaires dès le premier jour de travail. Montrez-leur comment ils doivent porter leurs EPI.

La Suva vous propose une vidéo d'introduction sur les EPI pour les personnes en formation. Vous trouverez le film «EPI: les véritables pros se protègent» sur www.suva.ch/apprentis. Encouragez les apprentis à regarder le film. Ils répondent ensuite aux questions concernant la vidéo dans leur carnet de travail. Analysez ensuite les réponses avec eux.

Bon à savoir: les équipements de protection individuelle (EPI) n'empêchent pas les accidents, mais ils permettent d'éviter des blessures graves. Les entreprises sont tenues de mettre gratuitement les EPI à la disposition de leur personnel. En contre-partie, le personnel est tenu de porter les EPI requis de façon adéquate et systématique.

Exercices et supports complémentaires

www.suva.ch/danger-zone

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'adresse www.suva.ch/msst3.

2

2
J'utilise toujours les
équipements de protection
individuelle requis.

Nico Steinmeier

Couvreur CFC
2^e place aux Championnats
SwissSkills 2020



Exercice: regardez la vidéo!

Sur www.suva.ch/apprentis, regardez le film «EPI: les véritables pros se protègent». Inscivez ci-dessous la liste des EPI nécessaires pour votre métier.

Quelles sont pour vous les trois principales raisons de toujours porter vos EPI?
Notez-les ici avec des mots-clés.



3

Je respecte
les règles vitales
de mon métier.

Sarina Liechti

Carreleuse CFC
Participante
SwissSkills 2018

3

Exercice: regardez la vidéo!

Vous trouverez le film «Règles vitales et apprentis» à l'adresse www.suva.ch/apprentis. Regardez le film et remplissez ensuite la liste de contrôle ci-dessous:

- Je connais les règles vitales en vigueur dans mon métier.
- Je connais la personne qui explique les règles vitales dans l'entreprise.
- Je sais quand et comment les règles vitales me sont enseignées.

Oui

Non

Nom:

Oui

Non

Vous avez répondu par «Non» à l'une de ces questions? Adressez-vous à votre formateur ou votre formatrice.

Exercice complémentaire

Après avoir été instruit sur toutes les règles vitales, sélectionnez le didacticiel correspondant à l'adresse www.suva.ch/regles et faites les exercices. Analysez vos réponses avec votre formateur ou votre formatrice.

Objectifs

- Le formateur ou la formatrice sait comment expliquer les règles vitales dans l'entreprise.
- Les apprentis connaissent les règles vitales de leur branche.
- Les apprentis savent dans quels cas ils doivent dire STOP.



Préparation

Les règles vitales sont primordiales. Prévoyez donc suffisamment de temps pour aborder ce thème. Plusieurs points doivent être définis au préalable avec les supérieurs et le préposé à la sécurité.

- Qui transmet les règles vitales? Quel est le planning prévu?
- Qui commande les supports pédagogiques pour les personnes formatrices et les dépliant nécessaires pour les personnes en formation? (commande sur www.suva.ch/regles)
- Qui contrôle le respect des règles? Comment réagissent les supérieurs lorsque les collaborateurs ou les apprentis disent STOP ou ne respectent pas une règle de sécurité?

Comment aborder le thème avec les apprentis

- Demandez aux personnes en formation de regarder le film sur les règles vitales (www.suva.ch/apprentis), puis demandez-leur de répondre aux trois questions de leur carnet de travail.
- Instruisez les apprentis sur les règles vitales en suivant le planning prévu.

L'étape 3 peut servir de cours de rafraîchissement pour les autres collaborateurs de l'entreprise.

P.S.: il n'existe pas de recueil de règles approprié pour votre entreprise? Utilisez l'outil en ligne de la Suva afin de composer en toute simplicité un recueil personnalisé pour votre entreprise. www.suva.ch/regles-sur-mesure

Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils ne peuvent utiliser des outils, machines et appareils que lorsqu'ils y sont autorisés, à savoir après avoir reçu une instruction.
- Les apprentis savent qu'ils ont droit à une instruction.
- Les apprentis savent à qui poser des questions en cas de doute.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Demandez aux personnes en formation de documenter toutes les étapes importantes pour travailler sur une machine (p. ex. avec des photos). Discutez des résultats. Ensuite, les apprentis affichent leur documentation pour les autres collaborateurs à un endroit bien visible. Ils peuvent également présenter leurs résultats dans le cadre d'une réunion.

Attention: routine!

Le personnel expérimenté a tendance à sous-estimer les risques des activités de routine. Faites attention de ne pas minimiser les dangers vis-à-vis des apprentis. Surveillez les personnes en formation: respectent-elles également les prescriptions pour les tâches qui paraissent faciles?

Exercices et supports complémentaires

Demandez aux apprentis de noter le nom de leur interlocuteur s'ils ont des questions concernant un outil ou une machine.

www.suva.ch/danger-zone

Exercice: séance photos

Vous a-t-on déjà expliqué comment fonctionnent certains équipements de travail? Demandez à votre formateur ou à votre formatrice de vous remonter les principales étapes de travail sur une machine que vous utilisez actuellement. Photographiez chaque étape et imprimez les trois plus dangereuses. Affichez ces photos, accompagnées d'une brève description, à un endroit où vous passez tous les jours.

4

Je n'utilise que les équipements
de travail pour lesquels je
dispose de l'instruction requise.

Jérémie Droz

Menuisier CFC

1^{re} place aux SwissSkills 2018

3^e place aux WorldSkills 2019



Jael Schlatter
Charpentière CFC
Participante SwissSkills
Championnats 2020

5
Je travaille de façon
méthodique et je prévois
suffisamment de temps pour
chaque tâche.



Exercice: posez-vous les bonnes questions

Les quatre questions suivantes sont là pour vous aider à identifier les dangers, à planifier le travail et à l'exécuter en toute sécurité. Planifiez votre prochaine tâche dangereuse à l'aide de cette liste de contrôle. Discutez de la planification avec votre supérieur avant de commencer le travail.

1. Le mandat est-il précis?

- Mandat précis
- Lieu d'intervention précis et connu
- Dangers connus

2. Les travaux sont-ils planifiés?

- Méthode/technique correcte connue
- Équipements de travail à disposition
- EPI requis à disposition
- Temps planifié suffisant

3. La sécurité est-elle garantie?

- Sa propre sécurité
- La sécurité des collègues
- La sécurité des tiers

4. Est-ce que je maîtrise la situation?

- Tâches
- Travail
- Dangers
- Sécurité
- Je me sens compétent.

Objectifs

- Les apprentis savent comment planifier les travaux dangereux de façon systématique.
- Les apprentis sont conscients qu'un manque de planification constitue un risque d'accident mortel.

Comment aborder le thème avec les apprentis

L'entreprise formatrice est tenue d'instruire soigneusement les apprentis sur les travaux dangereux et de les accompagner en permanence. La liste de contrôle ci-contre aide les apprentis à identifier les dangers, à planifier le travail et à l'exécuter en toute sécurité. Demandez aux apprentis de répondre aux questions et analysez les réponses avec eux.

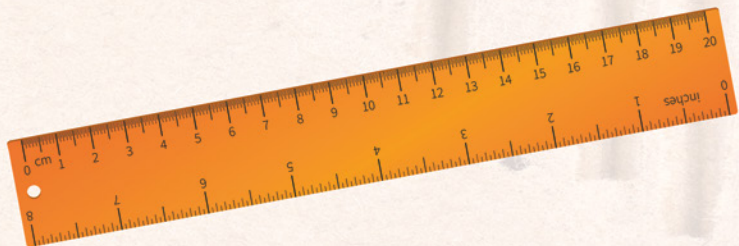
Attention: routine!

Les apprentis sous-estiment souvent les dangers des tâches de routine parce qu'elles leur paraissent simples. C'est dans le cadre des travaux courants que se produisent la plupart des accidents des personnes en formation. La mise au courant et la planification sont donc des facteurs de sécurité essentiels également pour les travaux de routine.

Exercices et supports complémentaires

Les apprentis photographient leurs tâches les plus dangereuses et les classent selon l'importance du risque. Question possible: «Adoptez-vous un comportement en fonction de votre évaluation du risque?»

Les apprentis établissent la liste de leurs tâches les plus dangereuses et les classent selon l'importance du risque. Question possible: «Lors de l'exécution de la tâche, faites-vous une distinction entre les dangers majeurs et les dangers mineurs?»



Objectifs

- Les apprentis ont le courage de poser des questions en cas de doute.
- Les apprentis savent qu'il n'y a jamais de mauvaise question.
- Les apprentis savent que la carte STOP est un engagement réciproque signée par la personne formatrice et la personne en formation.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Engagez une rétrospective avec les apprentis: «Quand puis-je et dois-je dire STOP? Ai-je déjà vécu cette situation Ai-je pensé à la carte STOP? Les apprentis ont-ils dû dire STOP lors d'un travail de routine? Que s'était-il passé?»

Encouragez les apprentis à dire STOP et à poser des questions en cas de doute. Pour la sécurité de chacun et de chacune.

Exercice: rétrospective

Vous avez rempli la carte STOP avec votre supérieur ou la personne formatrice: vous avez le droit de dire STOP et d'interrompre le travail si une règle vitale n'est pas respectée, si une tâche n'est pas claire, si vous manquez de confiance en vous ou si vous avez besoin d'aide.

Avez-vous déjà dû dire STOP pendant votre apprentissage?

Ou y avez-vous pensé, mais vous ne l'avez pas fait?

Comment avez-vous vécu cette expérience?

Discutez-en avec votre formateur ou votre formatrice et avec d'autres personnes en formation.

Morgane Riva
Tôlière CFC
2^e place aux Championnats
SwissSkills 2018

6

En cas de doute,
je pose des questions.



7

7

Je ne me laisse pas
distraire de mon travail.

Daniela Ziller

Peintre CFC

1^{re} place aux SwissSkills 2018
place aux WorldSkills 2019



Objectifs

- Les apprentis connaissent les sources de distraction qui augmentent le risque d'accident.
- Les apprentis savent que l'utilisation du téléphone portable peut être dangereuse pendant le travail.

Comment aborder le thème avec les apprentis

La distraction est une cause d'accident qui a tendance à être sous-estimée. Une seconde de distraction peut être mortelle au volant comme au travail. Le mot mystère vous permet d'attirer l'attention des apprentis sur différentes sources de distraction. Vous trouverez les solutions ci-dessous.

Exercices et supports complémentaires

Questions aux apprentis: «Sur quelles tâches vous concentrez-vous le plus? Pendant un travail dangereux ou une tâche de routine?

Où et quand une tâche de routine devient-elle dangereuse?» Demandez aux apprentis d'établir avec vous une liste des distractions les plus dangereuses.

www.suva.ch/danger-zone

Exercice: mot mystère

Le mot mystère vous aide à gérer les distractions et à prendre conscience des dangers. Réfléchissez à la manière dont vous pourriez éviter les distractions et discutez-en avec votre formateur ou votre formatrice.

Téléphone intelligent

S M A R T P H O N E₅

Contraire du silence

B R U I T₃

Ne devrait pas être perturbé

T R A V A I L₂

Principale cause d'accident sur la route et au travail

D I S T R A C T I O N

Faire plusieurs choses en même temps (anglicisme)

M U L T I T A S K I N G₄

Mot mystère

P₁ A₂ U₃ S₄ E₅

Astuce concernant le mot mystère: est parfois nécessaire pour travailler de manière concentrée.

Objectifs

- Les apprentis savent que la fatigue est un facteur de risque d'accident professionnel.
- Les apprentis ont le courage d'informer leur supérieur en cas de fatigue inhabituelle.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Pendant une semaine, les personnes en formation tiennent un journal pour faire le point sur leurs habitudes de sommeil. Ensuite, vous décidez en tant que formateur ou supérieur de discuter avec elles des informations saisies ou de ne pas les commenter. Si vous avez l'impression que les apprentis ont un manque de sommeil chronique et ne se reposent pas suffisamment, abordez franchement la question avec eux.

Exercice complémentaire

Comment un accident du travail peut-il se produire en cas de fatigue inhabituelle? Demandez aux apprentis de décrire une chaîne d'événements.

Exemple: «Pas fermé l'œil de la nuit» > «Pas en forme et n'arrive pas à me concentrer» > «Oublié de porter mes lunettes de protection» > «Une seconde d'inattention» > «Reçu un éclat dans l'œil».

Exercice pour les apprentis: tenir un journal de sommeil

Pendant une semaine, notez chaque matin combien d'heures vous avez dormi.

LU

MA

ME

JE

VE

SA

DI

À votre avis? Dormez-vous suffisamment pour travailler en toute sécurité? Faites-vous attention de dormir au moins 8 h par nuit? Avec seulement 6 h de sommeil par jour, vous augmentez votre risque d'accident et celui de vos collègues.

8

Je viens au travail
bien reposé.

8

Andrea Guissani

Jardinier CFC
3^e place aux Championnats
SwissSkills 2020



9

**Je ne consomme pas
d'alcool avant d'aller
au travail.**

Anya Aubert

Assistante en promotion de l'activité
physique CFC
3^e place aux SwissSkills 2018



Objectifs

- Les apprentis savent que l'alcool et les drogues sont interdits avant et pendant le travail.
- Les apprentis savent qu'ils doivent informer leur supérieur s'ils viennent travailler avec l'esprit «brumeux».
- Les apprentis savent que l'alcool peut rester dans le sang après une «soirée arrosée» et amoindrir ainsi les capacités de réaction et de perception.



Comment aborder le thème avec les apprentis

Je définis des règles précises concernant la consommation d'alcool et de drogues au travail. Expliquez ces règles aux personnes en formation. Les personnes venant travailler en état d'ivresse se voient confier des tâches sans danger pour autrui. La personne formatrice peut également leur demander de rentrer chez elles. En cas d'écart inhabituel, engagez un dialogue avec la personne concernée.

En cas d'écarts répétés, nous vous conseillons d'en parler avec votre supérieur. Il peut également s'avérer utile de faire appel à un conseiller externe.

Infos complémentaires

Diverses institutions fournissent des informations ainsi que des supports pédagogiques consacrés à cette question. Utilisez-les! Exemple:

www.addictionsuisse.ch



Objectifs

- Les apprentis réfléchissent à leur comportement en sport et sont conscients des conséquences pour eux et les autres.
- Les apprentis savent que ce qu'ils ont appris au travail est souvent valable durant les loisirs.

Comment aborder le thème avec les apprentis

Avec la dixième et dernière étape, les apprentis ont l'occasion de se remémorer tout ce qu'ils ont appris. L'exercice proposé montre que les règles passées en revue jusqu'ici sont également valables pour les sports et les loisirs.

Vous pouvez commencer l'exercice ensemble en donnant quelques idées aux apprentis. Vous pouvez ensuite continuer avec eux jusqu'au bout ou les laisser faire l'exercice seuls ou avec d'autres apprentis. Nous vous proposons quelques exemples de réponses aux questions.

Étape 1: instructions du maître de sport pendant les cours, règles de comportement au karaté

Étape 2: équipements de protection pour la moto ou le snowboard

Étape 3: règles vitales et règles de comportement pour la conduite automobile ou le scooter

Étape 4: systèmes d'assurance et de sécurité sur les murs d'escalade, pour le parapente, dans une voiture

Étape 5: préparation d'une excursion en montage ou en ski de randonnée
Etc.

Conclusion: les différentes étapes étudiées pour un apprentissage en toute sécurité sont également valables pour les sports et les loisirs.

Avec une seule et même règle générale: dire STOP en cas de danger.



10

Pendant les cours de sport,
je me comporte de manière
à ne pas me blesser ni à
blesser les autres.

10



Timo Scheiber
Ferblantier CFC
Participant SwissSkills
Championnats 2020

Exercice: laquelle des 10 étapes s'applique aussi aux sports et aux loisirs?

Pensez aux «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité». Réfléchissez à celles qui pourraient aussi s'appliquer aux sports et aux loisirs pour éviter des accidents et rester en bonne santé. Analysez vos réponses avec votre formateur ou votre formatrice.

- Je respecte les règles de sécurité de mon entreprise.
- J'utilise toujours les équipements de protection individuelle requis.
- Je respecte les règles vitales de mon métier.
- Je n'utilise que les équipements de travail pour lesquels je dispose de l'instruction requise.
- Je travaille de façon méthodique et je prévois suffisamment de temps pour chaque tâche.
- En cas de doute, je pose des questions.
- Je ne me laisse pas distraire de mon travail.
- Je viens au travail bien reposé.
- Je ne consomme pas d'alcool avant d'aller au travail.
- Et je dis STOP en cas de danger!

Nous avons le droit
de dire
STOP
en cas de danger.



Chaque année, un apprenti sur 8 est victime
d'un accident professionnel. En savoir plus:
www.suva.ch/apprentis

suva